

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 juin 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 20 juin 2013

Publié le 28 juin 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 81

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Elizabeth REVEL	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Lê-Chinh AVENA	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	M. Jean DUBUET
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	Mme Michèle CHALLAUX
M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA	Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Patrick CHAPUIS	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Louise BORSATO	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Campus Durable et Citoyen -
Demande de subvention 2013**

Depuis 2011, l'Université de Bourgogne a créé son service « Campus durable et citoyen », afin de mettre en œuvre sa politique de développement durable.

Elle est l'une des premières de France à se doter d'une stratégie en matière de développement durable. Cela lui confère un statut d'établissement de référence en adéquation avec ses atouts : une université moderne, consciente des enjeux sociétaux dans lesquelles elle évolue, ouverte sur son environnement socio-économique et sur le monde, à l'écoute des sensibilités de sa communauté et consciente de sa responsabilité.

Le programme de travail du service de Campus durable et citoyen 2013 va se dérouler sur les thèmes suivants :

- **Plan vert ;**
- **Mise en place des vél'uB ;**
- **Challenge « au travail sans ma voiture » ;**
- **Égalité Hommes/Femmes ;**
- **Valorisation des déchets.**

L'Université de Bourgogne s'est engagée auprès du Grand Dijon pour que l'agglomération dijonnaise devienne une référence en matière d'environnement et de développement durable.

Pour l'organisation de ce programme de travail, la Communauté d'agglomération dijonnaise est sollicitée, dans le cadre de la convention UniversCités, pour une subvention d'un montant de 9 000 €, soit 8 % du budget global, qui s'élève à 115 354 € (voir annexe jointe).

Vu l'avis de la Commission et vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 9.000 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer l'organisation du programme de travail énoncé ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

BUDGET MISSION CAMPUS DURABLE ET CITOYEN

prévisions 2013

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		Fonct.	115 354 €
PERSONNELS			
<i>Ingénieurs</i>			41 508 €
Ingénieur d'étude (charges comprises) (IGE en CDD)	1		41 508 €
FONCTIONNEMENT			
ACTIVITE MISSION CAMPUS DURABLE ET CITOYENNE			72 226 €
<i>Communication</i>			
supports, affiches, réception			8 640 €
affranchissement			8 000 €
			640 €
<i>Documentation et Adhésions</i>			
abonnements et ouvrages (notamment AEDD)			6 500 €
			6 500 €
<i>Déplacements</i>			
inscriptions à réunions, formations, colloques			6 400 €
frais de transports généraux			2 500 €
frais de transports intersites universitaires			2 000 €
frais de nuitées et repas			1 000 €
			900 €
<i>VéluB</i>			
location VéluB			5 086,53 €
gilet jaune			3 200 €
autocollant			360,53 €
Affiches			200 €
			1 326 €
Plan de Déplacement Campus			44 999,50 €
<i>Journée au travail sans ma voiture</i>			
intervention de la Bécane à Jules			600 €
			600 €
COUT INFRASTRUCTURE ET MAINTENANCE			1 620 €
maintenance et entretien		4%	1 620 €

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		en euros	115 354 €
Recettes			
<i>Financement extérieur</i>			
Conseil régional de Bourgogne		35%	40 500 €
Conseil régional de Bourgogne (PDC)			9 000 €
Grand Dijon			22 500 €
			9 000 €
<i>Financement université</i>			
			74 854 €